

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mai 2011

L'an deux mil onze, le 30 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, BRAGANTI Karine, ANDRE Jean Paul, AVALLET Michèle, CARRION Adèle, DELAY Jean-Louis, LANTHEAUME Christiane, PEDEUX Françoise, POURCHERE Jean-Daniel, SANTONAX Martial

Absents et excusés : FAURE Maurice (représentant la commune à l'assemblée générale de l'ADMR) GAS Marcel, HUREL Noël,

Secrétaire de séance : Michèle AVALLET

Date de convocation : le 22 mai 2011

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu des 2 précédents conseils. Madame le maire en rappelle néanmoins, les grands titres et les délibérations prises lors de ce conseil.

Les délibérations prises lors du Conseil Municipal du mois avril sur la suppression et la création d'un poste d'agent technique n'a pas pu être envoyé à la Sous-préfecture car la CAP (Commissions Administratives Paritaires) du Centre de Gestion consultées obligatoirement pour tout ce qui concerne la situation individuelle des agents (notation, avancement, non titularisation, discipline ...)

n'a pas donné son avis. La réunion des Commissions administratives paritaires des catégories A, B et C a lieu au mois de juin.

Un correctif est apporté sur la modification de postes sur le dernier compte rendu : il s'agit bien d'un poste d'adjoint technique et non d'adjoint administratif.

L'ordre du jour du présent conseil peut être développé :

- Demande de subvention au Conseil général pour aménagement du point d'apport volontaire,
- Demande de subvention pour la réparation du toit de l'église,
- Travaux 2011,
- Plan de la commune,
- Site internet de la commune,
- Personnel,
- Réunion avec le RFF Réseau Ferré de France,
- Urbanisme,
- Comptes-rendus des délégués (commissions intercommunales, communales et syndicats),
- Courriers reçus,
- Questions diverses.

Demande de subvention au Conseil général pour aménagement du point d'apport volontaire

Il s'agit de réorganiser le point à l'entrée ouest du village en respectant la surface de sécurité nécessaire par rapport au passage du pipeline. Le devis du syndicat intercommunal de voirie

s'élève à 3508,38€ pour aplanir la surface, décaler les bacs de tri vers sur le haut, aménager le bas pour faire une aire de stockage des matériaux de la voirie et casser le dévers de la route. Les membres du conseil donnent leur accord à Madame le Maire pour demander une subvention au Conseil Général de l'Isère afin de planifier les travaux sur 2012.

Demande de subvention pour la réparation du toit de l'église

Deux devis pour ces travaux :

- Les charpentiers de Sonnay Hilaire et fils : 51563,58€
- Charpente, couverture, zinguerie Boissy Jean Luc 35445,85€

La différence se situe au niveau de l'échafaudage qui est soustraité dans le second devis pour 11000€ HT.

Les deux sociétés seront rencontrées pour affiner les devis. Dans l'attente, le conseil décide de mandater Madame le Maire pour demander une subvention au Conseil Général de l'Isère sur la base du devis le plus fort afin de planifier les travaux sur 2012.

Travaux 2011

- Signalétique : pose des derniers panneaux ; en attente de la facture
- Alarme école/mairie : 2 devis : les 2 sociétés seront rencontrées en juin
AD Protect : 2356,12€ + 1899,25€ = 4255,37€
SEC : 3163€ + 4696,69€ = 7859,69€
- Aménagement paysager de la salle des fêtes : seconde tranche terminée ; réception des travaux le 10-06 avec la Ste Hortival jardins. Cette ste propose de recouvrir de chaume la butte, déjà réalisée dans la 1^{ère} tranche, mais endommagée par le gros orage du 20 mai. Le devis est de 1345,80€.
Le conseil décide de ne pas donner de suite à cette proposition.
- La remorque du véhicule utilitaire est arrivée.
- Sulfateuse : le coût d'un pulvérisateur 200l pouvant aller sur la remorque : 1465 HT à ESD .le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné son accord pour cet achat et a décidé d'effectuer une décision modificative au budget en investissement.

Plan de la commune

Le 31 mai, Madame le Maire reçoit la Sté France Khartographie pour faire le point sur l'avancée des démarches notamment auprès des entreprises primarettoises et des fournisseurs, susceptibles de mettre leur publicité sur le plan.

Site internet de la commune

Dossier géré conjointement par les commission communication et nouvelles technologies. Martial Santonax présente l'avancement des travaux : rencontre avec Thomas Danzo pour développer l'interface qui se ferait via un logiciel « Work press », charge ensuite à la commune d'alimenter et mettre à jour les données.

Aujourd'hui les domaines : « Primarette.fr » et « Primarette.com » sont libres. Il conviendrait de l'acheter avant le 01 juillet car à cette date les domaines seront ouverts à tous, y compris ceux relatifs à des communes.

L'orientation, pour l'instant, irait plutôt vers « Primarette.fr »

Le coût d'un développement de ce type ne devrait pas s'élever au-delà de 600€ ; somme qui peut diminuer si le développeur réalise sa publicité sur le site.

Prochaine réunion le vendredi 03 juin.

Personnel

Dossier de Jean Luc Giordano : le comité médical du 22 avril a donné son accord pour un congé de longue maladie pour 12 mois, à effet rétroactif, soit jusqu'au 16 avril 2011, puis pour une prolongation pour 6 mois à compter de cette date.

Une embauche a été réalisée à compter du 09 mai, sous contrat jusqu'au 30-10-2011, pour Marina Coudert.

Réunion avec Réseau Ferré de France

1 - La réalisation de la LGV a entraîné la réalisation de voiries et de chemins dont RFF est aujourd'hui encore propriétaire. Il s'agit de voir comment procéder pour remettre ces parcelles à la mairie. En tout état de cause, il conviendra de procéder par acte administratif de cession.

2 - réponse aux nuisances : deux problèmes distincts sur Primarette sont évoqués :

- Au lieu dit « bois d'Artaud » où un talus s'effondre régulièrement. RFF indique que des travaux ont été réalisés au printemps 2010 et qu'un nouvel écran acoustique devrait être présenté cette année, pour une réalisation en 2013.
- Plus au sud, en amont de la D51, un merlon était prévu de part et d'autre de la voie. Par manque de terre, une fenêtre de 600 m est restée ouverte. Côté Moissieu, un mur a été mis en place mais côté Primarette rien n'a été fait. Un complément de protection phonique est donc demandé sur ces 600 m, pour protéger le quartier « de la garenne ».

Urbanisme

- PC Pibiri refusé ; présentation d'une nouvelle version pour un garage de 30 m²
- PC Musso deuxième lot de la division de parcelle « Piot »
- DP Charreton Alphonse pour une véranda de 19,96 m²
- DP Berry Jean Paul pour une véranda de 14,35 m²
- DP Godet Arnaud pour une clôture et un portail opaque
- DP Jeannot Christian pour une création de piscine enterrée
- DP Ferlay Jérôme pour une création de piscine
- DP Blanc Jean Marc pour une transformation d'une fenêtre en porte
- CU notaire pour vente Martinez/Clerc refusé en un seul lot par la DTT et découpé en 4 CU pour 4 parcelles
- CU notaire pour vente Suchaneck/Motury/Georgiou
- PD Rico Yoann Combe quartier

Comptes-rendus des Délégués

Karine Braganti expose les points de l'assemblée générale des conscrits. Cette année cette association va se mettre en « sommeil » car il n'y a pas assez de participants majeurs pour organiser la vogue, qui habituellement a lieu le dernier week end d'août. Toutefois, elle va rester en veille pour faire la transition avec l'année prochaine avec un bureau composé de 3 majeurs et 3 mineurs comme le permettent les statuts. Cela permettra d'organiser néanmoins, 2

manifestations : un concours de pétanque semi nocturne le 24 juillet et probablement un bal le 30 juillet. Par ailleurs, les forains ont été avertis de cette décision.

Courriers reçus

- Gino et Michèle Pibiri : pour que la commune engage des travaux pour canaliser les eaux de pluie qui descendent du village et se déversent sur leur terrain. Ceci notamment du à un regard vers le lavoir. Les plaignants évoquent un accord oral avec l'ancien maire. **Le conseil décide de se rapprocher de J Collion afin de savoir de quoi il en retourne.**
- Le Conseil Général nous informe du montant de la dotation des droits de mutation des communes de - de 5000 habitants qui seront de l'ordre de 33832€ pour Primarette.
- Mme Micheline Pourchère a sollicité par écrit Christian Nucci afin de trouver des moyens pour réduire la vitesse sur la D51.
- Déplacement du chemin « Creux » : suite de la demande de Mr et Mme Guillot. Ces derniers ont obtenu l'accord des voisins pour cette mutation à savoir de : Piot Roger, Brolles Buffard Michel, Rostello Constant, Clégnac Jacques et Rey Philippe, tous domiciliés soit « chemin creux » soit « chemin de Nicollière ».
Le conseil acte ses positions et ne voit pas d'inconvénient à l'échange d'une parcelle de terrain Guillot en remplacement du chemin « creux » actuel. Ces derniers devront prendre à leur charge tous les frais engendrés qu'ils soient d'ordre de frais d'acte, de géométrie, d'écoulement des eaux et des passages de réseaux, d'empierrement et de mise en état du nouveau chemin, etc.
- Rapport de l'inspection sanitaire de la cantine scolaire : des mesures correctives sont demandées :
 - Absence d'autocontrôles microbiologiques sur les préparations
 - Absence de poste de lavage hygiénique des mains, équipé de savon bactéricides et de papier à usage unique
 - Non conservation des informations de traçabilité des denrées alimentaires
 - Défaut de formation à l'hygiène du personnel
 - Croisement de circuits importants (stockage)
 - Absence de plan de maîtrise sanitaireAujourd'hui il apparaît déjà des points traités. Par contre, il n'y a pas de nouvelle session de formation avant l'année prochaine.

Questions diverses

- Recensement de la population : du 19 janvier au 18 février 2012. Le coordinateur en est Maurice Faure. Le montant de cette action risque de s'élever à 1,72€ par habitant.
- Elections sénatoriales qui auront lieu le 25 septembre 2011. En préalable, toutes les communes doivent se réunir le même jour soit le 17 juin pour élire ses représentants qui iront voter à Grenoble pour cette élection.
La réunion aura donc lieu le 17 juin à 20h30
- Jean Louis Delay expose le compte rendu d'une réunion avec la ste DOC (défibrillateur opérationnel connecté : « le défibrillateur est au cœur ce qu'est l'extincteur pour le feu ». La commune de Jarcieu en possède déjà 2. Le coût à l'achat n'est pas neutre : 3600€ ; quant à la location elle s'élève à une mise de 300€ puis à 150€ par mois.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, **le conseil est clos à 22 h 45.**

Le prochain conseil aura lieu le mardi 21 juin 2011 à 20 h 30.

En rappel la convocation extraordinaire du vendredi 17 juin à 20h30